

Paris, le 15 février 2017

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France adopte une motion

A l'occasion de la célébration de son centenaire, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France a **organisé les 26 et 27 janvier dernier à l'Unesco, sous le haut patronage de Monsieur François Hollande, Président de la République**, les premiers entretiens des Aveugles de France. Au terme de ces deux jours de débat, se sont conclus par l'adoption d'une motion finale.

Pour la Fédération, cette rencontre rassemblant déficients visuels, parents, professionnels, et acteurs du monde associatifs politique, économique et scientifiques ; avait pour but, à la lumière du combat mené par les personnes aveugles au cours du siècle écoulé, de dégager **les grandes solutions d'avenir, permettant à ces mêmes personnes d'accéder à une pleine citoyenneté.**

Les débats ont été centrés autour de 3 grandes thématiques : **l'éducation, la formation et l'emploi**. Et pour conclure, une session intitulée **les clés de l'autonomie**, a abordé les questions de l'accessibilité et tout particulièrement de **l'accessibilité numérique**.

Réaffirmer la pleine citoyenneté des personnes aveugles, exiger la pleine application de la législation et de la réglementation en vigueur dans le domaine du handicap ; organiser l'école de la République afin qu'elle puisse accueillir en son sein avec de vraies perspectives de réussite des personnes aveugles et amblyopes ; favoriser l'insertion des personnes Aveugles et Amblyopes dans le monde de l'entreprise ; améliorer les déplacements et les transports en toute sécurité ; porter attention particulière à l'accessibilité numérique, tels sont les grands thèmes développés dans la motion adoptée et qui figure ci-contre.

Contacts presse

Ana PEREIRA,
Responsable de Communication
Téléphone : 01 44 42 91 96 – 06 10 58 61 62
Email : a.pereira@aveuglesdefrance.org

Kelly BERRIAT
Chargée de Communication
Téléphone : 01 44 42 91 90
Email : k.berriat@aveuglesdefrance.org

